

Le Standard NosSoins

Le **standard NosSoins** fournit un cadre permettant de comparer les différents modèles de soins primaires et de les niveler par le haut afin d'offrir de meilleurs soins primaires à toutes les personnes vivant au Canada.

1



Chaque personne est en relation avec une professionnelle ou un professionnel de soins primaires qui collabore avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé au sein d'une équipe financée par le gouvernement.

2



Chaque personne reçoit des soins continus auprès de son équipe de soins primaires et peut y accéder en temps opportun.

3



Chaque personne a une équipe de soins primaires qui est en contact avec les services communautaires et sociaux qui, ensemble, soutiennent son bien-être physique, mental et social.

4



Chaque personne peut avoir accès à son dossier médical en ligne et le partager avec ses professionnelles ou professionnels.

5



Chaque personne reçoit des soins adaptés à ses besoins et culturellement sûrs par des professionnelles et professionnels de la santé qui représentent la diversité des communautés desservies.

6



Chaque personne est prise en charge par un système de soins primaires qui est imputable auprès des communautés qu'il dessert.

Comprendre le standard NosSoins

1

Le premier élément du standard établit que toute personne vivant au Canada bénéficie d'une relation continue avec une professionnelle ou un professionnel de soins primaires – qu'il s'agisse d'une ou d'un médecin de famille ou d'une infirmière praticienne spécialisée ou infirmier praticien spécialisé – et que cette ou ce spécialiste de la santé doit travailler activement avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé dans le cadre d'une équipe ou d'un réseau de soins. Une valeur canadienne essentielle est également confirmée : les soins de santé doivent demeurer financés par le gouvernement et être gratuits au point d'accès pour toutes les personnes.

2

Le deuxième élément du standard nous rappelle que des soins primaires de grande qualité sont fondés sur une relation continue. Bien que les soins ne soient pas toujours dispensés par le professionnel habituel du patient, ils doivent l'être par un autre membre de l'équipe du professionnel qui a accès aux dossiers médicaux du patient, afin d'assurer une bonne continuité des soins. Selon cet élément, toute personne vivant au Canada doit pouvoir accéder à une ou un membre de son équipe de soins primaires en temps opportun, y compris le soir et le week-end. Les patientes et patients doivent pouvoir accéder aux soins de leur équipe à la fois virtuellement et en personne. Si les soins ne peuvent pas toujours être fournis par la professionnelle ou le professionnel habituel de la patiente ou du patient, ils doivent l'être par une autre personne de l'équipe de la praticienne ou du praticien ayant accès au dossier médical de la patiente ou du patient, afin d'assurer une bonne continuité des soins.

3

Le troisième élément du standard reflète l'importance pour toutes les équipes de soins primaires d'établir des liens dynamiques avec les services communautaires et sociaux et de travailler en partenariat, en tenant compte des déterminants sociaux de la santé, afin de promouvoir la santé, de prévenir les maladies et de favoriser le bien-être de l'individu. La population canadienne réclame un système de soins primaires axé sur le bien-être et non sur la maladie.

¹“Cultural Safety: Supporting Increased cultural competency and safety throughout Northern Health,” Indigenous Health BC, accessed 30 January 2024.
<https://www.indigenouthealthnh.ca/cultural-safety#cultural-safety>

4

Le quatrième élément du standard stipule que toute personne vivant au Canada devrait posséder son propre dossier médical et en contrôler l'accès. Ce dossier devrait contenir l'historique des consultations de santé de chaque patiente et patient ainsi que toutes les données de santé à son sujet, indépendamment de son prestataire de services de santé. Par ailleurs, ce dossier devrait être mis à la disposition des patientes et patients sous la forme d'un dossier électronique intégré. Le concept de dossier de santé personnel intégré est un objectif que se sont fixé depuis longtemps de nombreux gouvernements et prestataires de services de santé au Canada. Les personnes au Canada restent convaincues que cet objectif doit être atteint.

5

Le cinquième élément du standard stipule que toute personne a droit à des soins culturellement sécuritaires. Cela signifie que les personnes se sentent respectées et en sécurité lorsqu'elles interagissent avec le système de soins de santé et qu'elles sont soutenues pour tirer leur force de leur identité, de leur culture et de leur communauté¹. Ces soins doivent être exempts de racisme et de discrimination et accessibles à toutes et tous, peu importe leur langue ou handicap. Les soins primaires devraient offrir une gamme complète de services répondant aux besoins des personnes, y compris des soins qui tiennent compte de l'affirmation de genre, des soins de santé mentale et de dépendance, ainsi que des modèles de soins autochtones. Pour que les soins soient culturellement sûrs, il faut davantage de médecins et de prestataires de soins provenant de groupes traditionnellement sous-représentés.

6

Le sixième élément du standard souligne l'importance de l'imputabilité envers la communauté. Les systèmes de soins primaires du Canada devraient donc rendre compte régulièrement et publiquement de leurs résultats à l'aide de mesures normalisées et comparables. Cela signifie également que les systèmes de soins primaires, y compris le gouvernement et les équipes locales, doivent être imputables en invitant les membres de la communauté à jouer un véritable rôle dans leur gouvernance. L'un des éléments de cette imputabilité est de veiller à ce que les soins primaires soient financés à un niveau adapté aux besoins de la communauté.

Sur une période de seize mois, NosSoins a permis à près de 10 000 personnes de s'exprimer sur leur expérience des soins primaires, ainsi que sur leurs valeurs, leurs suggestions et leurs espoirs quant à l'avenir et à l'amélioration de ces soins. Pour en savoir plus, consultez le site nossoins.ca.